

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL JEUNES

du 1er septembre 2024 au 5 juillet 2025



1. Présentation

1.1. Présentation de l'organisme

1.2. Présentation de l'Accueil Jeunes

2. Valeurs

2.1. Emancipation

2.2. Citoyenneté

2.3. Solidarité

3. Objectifs pédagogiques

3.1. Emancipation

3.2. Citoyenneté

3.3. Solidarité

4. L'équipe encadrante

4.1. Présentation

4.2. Posture et missions de l'animateur

5. Actions pédagogiques

5.1. Programmes

5.2. Projets

5.3. Autofinancement

5.4. Information, prévention et sensibilisation

5.5. Création d'un « Bureau des Jeunes »

6. Vie quotidienne

6.1. Modalités d'inscription

6.1. Journée type

6.2. Vie interne de l'accueil

6.2.1. Règles de vie collectives

6.2.2. Négociable / non négociable

6.2.3. Infirmerie

7. Logistique

7.1. Communication

7.1.1 Avec les jeunes

7.1.2 Avec les parents

7.2. Mobilité

7.3. Repas

8. Les partenaires

9. Les budgets alloués

9.1. Budget animations

9.2. Budget alimentation

9.3. Budget transport

9.4. Budget animations et sorties

10. Evaluation

11. Annexes

1. Présentation

1.1. Présentation de l'organisme

Le Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse (SIEJ) regroupe les communes de Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, St-Jacques-d'Atticieux, Serrières et Vinzieux et est composé de représentants délégués de chaque municipalité.

Il est chargé de la mise en place de la politique enfance et jeunesse, pour l'ensemble des communes : l'organisation des services d'accueil des enfants pendant le temps libre à partir de leur scolarisation.

La communauté éducative rassemblée autour de la mise en œuvre du Projet éducatif territorial Plan Mercredi doit cependant faire face à des enjeux éducatifs forts, parmi lesquels la formation d'un esprit critique, le développement d'une citoyenneté active, l'usage raisonné des espaces virtuels, la préhension des impacts liés à l'état d'urgence sanitaire (difficultés scolaires, perte de contact avec les jeunes et leurs parents, mise en sommeil involontaire de l'Accueil Jeunes...).

Soucieux de redynamiser la politique Jeunesse de son territoire et de mener les actions Jeunesse déterminées par la Convention Territoriale Globale (CTG) de 2021, le SIEJ peut toutefois s'appuyer sur un ancrage solide au niveau local pour relever le défi de la réorganisation, la réouverture et le maintien de ses services sur des fondations saines et stables nécessaires à la qualité de vie de sa jeunesse dans l'ensemble de ses communes.

1.2 Présentation de l'Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes, dirigé par Audrey SEGURA, directrice diplômée BAFD et PSC1 et référente Jeunesse du SIEJ, est une structure d'accueil collectif de mineurs (ACM) intervenant aussi bien sur le temps périscolaire les mercredis, vendredis et samedis après-midi, que sur celui extrascolaire.

Il accueille 24 adolescents âgés de 14 à 17 ans, résidant sur le territoire du SIEJ ou dans les communes alentour.

L'Accueil Jeunes est ouvert :

- ▶ en période scolaire : - les vendredis de 16h à 22h
 - un samedi par mois de 14h à 17h
- ▶ en période extrascolaire
 - les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 18h
 - les mardis de 14h à 22h
 - les vendredis, réservés principalement aux sorties, de 10h à 18h.

2. Valeurs

Nos valeurs s'appuient sur le Projet Educatif De Territoire du SIEJ, fruit d'une intelligence collective et participative des élus du Conseil Syndical.

2.1. Emancipation

On se détache ici de toute pensée, action, relation juridique qui définit et qui relie l'adolescent à ce terme en premier lieu par l'affranchissement de l'autorité parentale. Il est question de l'émancipation comme épanouissement et développement personnel, avec comme enjeu une prise de conscience des jeunes de leurs capacités, de leurs compétences et de leur potentiel en tant que futur adulte, une première étape vers l'indépendance avec la découverte de l'autonomie.

De cette valeur d'émancipation se dessinent trois objectifs généraux :

- développer l'autonomie des jeunes ;
- les encourager à prendre des initiatives ;
- les accompagner dans leur démarche de projet.

2.2. Citoyenneté

La notion de citoyenneté est au centre des préoccupations : elle s'apprend à l'école, se pratique au sein du foyer familial et se vit aussi dans les structures d'éducation populaire. Devenir citoyen, c'est dépasser son propre intérêt personnel pour accéder à l'intérêt collectif afin de construire du bien commun. Même si les méthodes pédagogiques entre les différentes structures fréquentées par les jeunes ne sont pas communes, la finalité est identique : que l'adolescent, adulte de demain, devienne un citoyen critique avec un raisonnement, un questionnement et une réflexion qui lui sont propres. Il apparaissait donc fondamental que cette valeur soit inscrite dans ce projet pédagogique.

C'est la raison pour laquelle ont été dégagés les objectifs généraux suivants :

- impliquer les jeunes dans la vie collective de l'Accueil Jeunes ;
- les inciter à exprimer leurs souhaits, leurs opinions ;
- les encourager à développer un esprit critique.

2.3. Solidarité

La solidarité constitue une valeur fondamentale et universelle qui se retrouve dans d'autres valeurs comme l'amitié, la camaraderie ou encore la loyauté. Les adolescents y sont donc familiers, mais c'est une valeur dont les enjeux peuvent leur sembler abstraits ou sans intérêt. Il est donc essentiel d'en faire une réalité par des actions concrètes sur le terrain au travers d'initiatives diverses orientées vers des publics variés.

Pour y parvenir, trois objectifs généraux ont été dégagés :

- favoriser l'entraide ;
- sensibiliser les jeunes au handicap ;
- les impliquer dans la vie associative locale.

3. Nos objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre

3.1. Emancipation

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre
Développer l'autonomie des jeunes	→ leur donner des responsabilités	→ attribution de rôles clés dans l'élaboration d'animations et de projets → création d'une Junior Association
	→ réfléchir à des campagnes d'autofinancement	→ création d'un calendrier visuel des évènements du territoire → état des lieux des ressources du territoire → établissement d'une liste de partenaires
Encourager les jeunes à prendre des initiatives	→ développer leur estime de soi	→ défis sportifs pour se dépasser, repousser ses limites, surmonter pour dépasser ses appréhensions → mise en valeur de leur implication et leur investissement au sein de l'Accueil Jeunes
	→ favoriser l'expression de leur créativité	→ laisser à disposition des supports vierges → ateliers d'écriture
	→ valoriser leur engagement	→ organisation d'évènements (présentation, exposition...) → inviter les familles, parents, élus,

		partenaires → diffusion via presse, réseaux sociaux
Accompagner les jeunes dans leur démarche de projet	→ stimuler les jeunes à exprimer leurs idées	→ leur présenter des projets construits par les jeunes et pour les jeunes d'autres structures → création d'un mur d'expression
	→ informer les jeunes sur les étapes d'un projet et les rôles de chacun	→ jeu de l'oie ou quizz interactif avec pour thème la démarche de projet → jeu de rôles, saynètes
	→ développer les rencontres	→ avec les partenaires (élus, professionnels, acteurs Jeunesse, associations...) → avec leurs pairs d'autres structures
	→ documenter leur démarche	→ création d'un « journal de bord » numérique ou blog, de capsules vidéo

3.2. Citoyenneté

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre
Impliquer les jeunes dans la vie collective de l'Accueil Jeunes	→ réfléchir ensemble à un règlement intérieur	→ création d'un règlement intérieur visuel pour l'Espace Jeunes de Peaugres → création d'un règlement intérieur visuel itinérant

	→ élaborer des animations, des sorties, les programmes des vacances	→ définition d'objectifs : quoi ? pour qui ? comment ? → carte mentale et Post-It à disposition
Inciter les jeunes à exprimer leurs souhaits, leurs opinions	→ participer activement aux débats, échanges	→ ateliers de sensibilisation et prévention autour de problématiques Jeunesse → rencontre avec des jeunes issus de milieux sociaux différents et fréquentant d'autres structures
	→ s'approprier les mécanismes de la démocratie	→ assister à la tenue d'une séance du CMJ d'Annonay → constitution d'un groupe de représentants de l'Accueil Jeunes → présentation d'un projet aux élus du Conseil Syndical et aux élus des conseils municipaux des communes du SIEJ
Encourager les jeunes à développer un esprit critique	→ inciter les jeunes à se questionner, à exprimer leur insatisfaction, leurs désaccords	→ favoriser les échanges et les discussions sur des temps informels → organiser des ciné-débats
	→ les amener à établir des raisonnements	→ participer à des café-philo
	→ les amener à se dédouaner de la pensée collective	→ ateliers Promeneurs du Net (vérification de la pertinence d'une information...)

3.3. Solidarité

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre
Favoriser l'entraide	→ initier une dynamique collective entre jeunes	→ défis sportifs en équipe
	→ développer la bienveillance entre pairs	→ ateliers, témoignages sur le harcèlement → saynètes théâtre forum
Sensibiliser les jeunes au handicap	→ éveiller la conscience des jeunes sur la question du handicap	→ rencontres avec des personnes en situation de handicap → projection de films et/ documentaires sur le thème du handicap
	→ les mettre en situation de handicap pour développer leur sentiment d'empathie	→ activités sportives adaptées (handibasket, vélo adapté, cécifoot...) → découverte du territoire en fauteuil roulant pour les confronter aux difficultés de l'urbanisme et de l'environnement
	→ les faire participer activement à des actions d'entraide	→ partenariat actif avec <i>Répit et Partage</i> → participation en tant qu'accompagnateur à des marches et/ou courses adaptées organisées par le GEM Api Poly'Handi → participation au Téléthon 2024

Les impliquer dans la vie associative locale	→ éveiller les jeunes au bénévolat	→ participation à des actions organisées par les Comités des Fêtes, les Sous des Ecoles... → participation à des chantiers participatifs ou solidaires
	→ les inciter à créer du lien avec les partenaires du territoire pour leur démarche de projet	→ animations sportives menées par des associations locales → partenariat avec la bibliothèque de Peaugres : création d'affiche + ateliers d'écriture

4. L'équipe encadrante

4.1. Présentation

L'Accueil Jeunes sera dirigé et animé par Audrey SEGURA, diplômée BAFD et PSC1. En cas d'augmentation de la fréquentation pour une sortie, animation ou activité, Pierre BASINI, animateur diplômé BAFA et PSC1, renforcera l'équipe d'encadrement.

L'Accueil Jeunes n'étant plus déclaré auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES) de l'Ardèche comme tel mais comme un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueillant des adolescents âgés de 11 à 17 ans, le taux d'encadrement est revu à la baisse, soit à un encadrant pour 12 jeunes. L'équipe d'encadrement sera donc ajustée au nombre d'inscrits à une animation, activité ou sortie.

4.2. Posture et missions de l'animateur

Les animateurs sauront tenir un rôle dynamisant, sécurisant et veilleront à la sécurité physique, morale et affective des jeunes ; ils se rendront disponibles, attentifs et à l'écoute des besoins et souhaits des adolescents. Ils orienteront les adolescents en questionnement ou ayant sollicitant de l'aide vers les partenaires adéquats en fonction de leurs besoins.

Ils seront garants du bon déroulement des animations, veilleront particulièrement à ce que les jeunes soit force de propositions, actifs dans les situations de création, de responsabilisation et à ce qu'ils aient une démarche participative à la vie du groupe.

Ils les accompagneront, les conseilleront, les orienteront, les soutiendront dans leur démarche de projets, l'objectif étant que l'adolescent comprenne et intègre les modalités de cette démarche afin de la conduire de manière autonome.

Toute leur action auprès des adolescents accueillis restera en accord avec le projet pédagogique et les objectifs éducatifs de celui-ci.

5. Actions pédagogiques

5.1. Programmes

Les programmes sont élaborés grâce à une énergie collective et des adolescents impliqués en cohérence avec les envies et centres d'intérêt des jeunes et des propositions d'animation qui leur correspondent.

5.2. Projets

C'est l'essence même de l'existence de l'Accueil Jeunes : offrir aux adolescents la possibilité de concrétiser leur projet, leur rêve, même les plus insolites, et leur ouvrir le champ des possibles.

Après une année de fonctionnement, les jeunes ont cette année l'opportunité de construire un projet de séjour à l'étranger : ils ont choisi la destination de l'Allemagne avec pour thème la seconde guerre mondiale.

En parallèle de ce séjour européen, un séjour sportif sera coconstruit avec les membres du Pôle Jeunesse de l'AFR Maclas pour consolider la partenariat initié lors du Séjour Nature de l'été 2024.

Le partenariat avec l'association Répit et Partage étant maintenu, les adolescents ont pour souhait de partir en séjour d'une durée de deux jours

avec les personnes en situation de handicap accueillies par l'association en plus des actions ponctuelles organisées (marches adaptées, Opération brioche de l'ADAPEI) et des animations (soirée karaoké, animations sportives, ateliers culinaires).

Les jeunes s'engagent également cette année dans un projet culturel avec *Le Clos des Lecteurs* de Peaugres qui gère la bibliothèque de la commune : il est question de donner la parole aux jeunes sur des thématiques abordées dans le court-métrage *One More Jump* d'Emanuele GEROSA à travers des créations d'affiches, d'ateliers d'écriture et de création de bandes sonores.

5.3. Autofinancement

Afin de concrétiser les projets des jeunes, de les sensibiliser et les initier aux différentes étapes de la réalisation de projet et de les rendre autonomes dans toute cette démarche, des actions ou campagnes d'autofinancement seront nécessaires. Celles-ci pourront prendre diverses formes, en fonction des souhaits et de la motivation des adolescents accueillis : vente de produits alimentaires (croque-monsieur, crêpes, gaufres, etc.), buvettes, ou vente d'objets divers sur des marchés ou manifestations locales (brocantes, vide-greniers).

Ces actions d'autofinancement nécessitant que les jeunes soient activement impliqués, de la préparation à la tenue de la vente, il apparaît essentiel qu'ils en soient les instigateurs. Pour leur donner de la légitimité, les adolescents vont rencontrer une personne ressource des Junior Association dans l'idée d'en créer une pour l'Accueil Jeunes.

5.4. Information, prévention et sensibilisation

Des actions d'information, de prévention et de sensibilisation seront organisées afin d'éveiller les adolescents accueillis à leurs droits et devoirs. Elles seront animées par des partenaires territoriaux comme la Maison des Ados, le Centre d'Information sur le droit des Femmes et des Familles, le Centre de santé Sexuelle, Association Addictions France, Maison de Protection des Familles, sur des thématiques qui les touchent : les différentes dispositions en direction des jeunes, les conduites à risques (alcool, drogues, réseaux sociaux, jeux vidéo, infections sexuellement transmissibles -IST-, etc.).

Elles pourront impulser d'autres actions du même type ou des projets de solidarité envers des associations du territoire dédiées à l'entraide, l'inclusion et/ou le partage.

5.6. Création d'un « Bureau des Jeunes ».

L'idée ici est de mobiliser les adolescents fréquentant de manière régulière l'Accueil Jeunes à la création d'un Conseil Territorial des Jeunes, à l'image d'un Conseil Municipal des Jeunes mais à plus grande échelle pour les accompagner dans l'apprentissage de leur citoyenneté : est-ce que certains d'entre eux seraient volontaires pour endosser les rôles de représentants et de porter la parole de tous auprès de l'équipe encadrante lors d'assemblées pour débattre de projets, du choix des animations, des campagnes d'autofinancement, etc. ?

6. Vie quotidienne

6.1. Modalités d'inscription

Pour finaliser une inscription à l'Accueil Jeunes, les ados souhaitant y participer doivent être entre 2007 et 2010.

Cet accueil étant géré par le SIEJ, une adhésion familiale de 15€ est demandée à toutes les familles pour toute nouvelle inscription ou renouvellement d'inscription. Si l'une d'entre elles l'a déjà réglée lors de l'inscription d'un autre enfant au centre de loisirs, cette adhésion ne lui sera pas de nouveau facturée.

Une cotisation annuelle, établie selon le quotient familial CAF, sera requise pour valider toute inscription.

Quotient familial CAF	0-720	721-1000	1001-1400	1401 et +
Cotisation annuelle	10€	20€	30€	40€

Une fiche de renseignements annuelle est à compléter et signer par les responsables légaux de l'adolescent participant à l'Accueil Jeunes, à laquelle est jointe une copie des vaccinations du jeune concerné, ainsi qu'une attestation de quotient familial CAF.

6.2. Journée type

L'Accueil Jeunes offre deux possibilités d'accueil :

- un accueil libre : les jeunes sont libres de venir et de partir à l'heure qu'ils le souhaitent sans obligation d'inscription ;
- un accueil « borné » pendant lequel les ados doivent rester avec l'équipe encadrante sur une amplitude horaire préalablement déterminée, lors d'une sortie ou une d'une animation par exemple.

Exemple d'accueil type :

13h30-14h : Départ pour l'animation du jour en minibus depuis l'Accueil Jeunes de Peaugres, transport des jeunes qui ont effectué une demande depuis des lieux de RV préalablement fixés

14h : Début de l'accueil sur le lieu déterminé

18h (22h pour les veillées) : Fin de l'animation et échanges avec les participants pour un bilan

18h-18h30 (22h-22h30 pour les veillées) : Retour pour l'Accueil Jeunes, transport des jeunes qui ont en fait préalablement la demande sur des lieux de RV fixés

Les horaires restent évidemment modulables selon les temps de transport, les conditions de circulation, les contraintes météorologiques, les contraintes organisationnelles (l'absence d'un intervenant par exemple) et l'état de santé des jeunes.

6.3. Vie interne de l'accueil

6.3.1. Règles de vie collective

Elles sont établies en commun accord avec les adolescents pendant un temps d'échange défini sur les premiers temps d'accueil à Peaugres.

6.3.2. Négociable / non négociable

Ces règles seront également discutées avec les jeunes, notamment l'utilisation du téléphone portable ainsi que la consommation de tabac pendant le temps d'accueil.

Ce qui reste en revanche non négociable :

- ▶ La consommation d'alcool pendant le temps d'accueil est strictement interdite ;
- ▶ La consommation de toute forme de stupéfiants est également strictement interdite car pénalisable par la loi.

6.3.3. Infirmierie

L'encadrant aura à sa disposition dans son sac personnel une trousse de pharmacie « vagabonde » qui part sur les animations, et une à l'Accueil Jeunes de Peaugres, soit au total deux trousse. Elles contiennent chacune un nettoyant antiseptique, des pansements, des compresses, des doses à usage unique de sérum physiologique, des gants, des ciseaux, une bande de gaze, une couverture de survie, des masques adulte, des serviettes hygiéniques, des préservatifs, une pince à épiler, une pince à tique, un thermomètre.

7. Logistique

7.1. Communication

7.1.1 Avec les jeunes

Suite à la première année de fonctionnement de l'Accueil Jeunes, un groupe Snapchat a été créé par les adolescents dans lequel y a été intégré l'animateur référent des 14/17 ans. Ce réseau numérique constitue donc le principal biais de communication entre les jeunes et leur référent.

Pour les jeunes n'ayant pas accès à Snapchat, les communications se font principalement par SMS.

7.1.2 Avec les parents

Les parents sont informés par mail d'information, via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), via Panneaupocket et Intramuros, flyers dans les commerces du SIEJ, panneaux d'information des municipalités (panneaux lumineux ou panneaux d'affichage), affiche au centre de loisirs, via des évènements ponctuels (Forum des associations) de la réouverture de l'Accueil Jeunes. Les différentes animations, programmes et évènements de l'Accueil Jeunes seront également mis en vitrine et documentés sur le site internet du SIEJ rubrique Espace Jeunes, ainsi que sur la page Facebook PdN de l'animatrice Jeunesse du SIEJ.

7.2. Mobilité

Comme énoncé plus haut, le SIEJ regroupe 10 communes du Nord-Ardèche : un territoire vaste et méconnu par certains jeunes, certaines communes étant plus isolées que d'autres. L'enjeu de la mobilité des adolescents étant une réelle problématique sur le territoire, il est primordial et essentiel d'y développer l'itinérance et d'assurer un système de navette semblable à un ramassage scolaire facilitant ainsi « *l'aller vers* ». Un minibus, conduit par l'animateur référent, est donc alloué au transport des jeunes sans moyens de locomotion. Pour aller au point accueil jeunes ou aux activités, l'adolescent peut s'y rendre par ses propres moyens ou peut demander à l'animateur de venir le chercher au plus tard la veille avant le jour de l'activité. Les points de ramassage sont préalablement déterminés par l'animatrice et l'adolescent concerné.

7.3. Repas

Concernant les repas ou pique-niques des veillées, ils seront cette année principalement fournis par les familles ou par les jeunes eux-mêmes. Un budget alimentation étant cependant accordé par le SIEJ, l'Accueil Jeunes financera les boissons et les goûters et de manière ponctuelle quelques repas.

8. Les partenaires

Toutes les communes du SIEJ, Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, Serrières, St-Jacques d'Atticieux et Vinzieux, représentent des partenaires majeurs qui soutiennent les propositions et actions en direction des jeunes. Elles participent donc activement au financement des différentes animations et projets encadrés par l'animateur référent.

De même qu'elles facilitent la mise à disposition de locaux d'accueil pour les jeunes, qu'elles encouragent les projets de construction de structures (City stade, rénovation de salles) à destination des adolescents.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Département de l'Ardèche soutiennent également financièrement le fonctionnement de l'Accueil Jeunes.

Les entreprises locales ont été début d'année 2024 sollicitées pour le financement d'un minibus sponsorisé, projet couronnée de succès, l'Accueil Jeunes se déplaçant désormais sur le territoire avec un minibus aisément reconnaissable.

Elles constituent également un soutien dans le financement d'autres projets, notamment celui de Street Art sur la commune de Peaugres.

9. Le budget

Le budget alloué à l'Accueil Jeunes a préalablement été fixé par les élus du SIEJ et a fait l'objet de délibérations lors de Conseils Syndicaux, toujours en accord avec les valeurs du PEDT, afin de favoriser la participation de toutes les familles du territoire.

Il se décline en plusieurs catégories : budget activités manuelles, alimentation, transport, animations et sorties, petit matériel et pharmacie. Ne seront développées ici que les plus conséquents.

9.1. Budget activités manuelles

Il permettra de fournir aux adolescents le matériel et matériaux nécessaires à la confection d'objets ou autres pour des campagnes d'auto-financement ou pour des projets, notamment l'achat de bombes de peinture pour le projet Street Art.

9.2. Budget alimentation

Il est consacré aux achats de denrées alimentaires (nourriture, boissons) pour l'élaboration de repas et de goûters. Ces moments de partage ne sont pas à négliger car favorisant la création d'une dynamique de groupe et l'émergence d'échanges informels.

9.3. Budget transport

L'itinérance étant un des moyens mis en œuvre pour répondre à la problématique de la mobilité, ce budget peut être conséquent. Il permet de financer le carburant du minibus de l'Accueil Jeunes et de celui du SIEJ lors d'une augmentation de la fréquentation, ainsi que d'autres moyens

de locomotion qui seront éventuellement empruntés pour transporter les jeunes sur les lieux d'animations ou de séjours.

9.4. Budget animations et sorties

Une participation financière ponctuelle est demandée aux familles pour financer en partie une animation ou une sortie en fonction du type de celle-ci : 3€ pour un concert ou spectacle de rue, 6€ pour une sortie cinéma ou piscine, 12€ pour une sortie laser game ou karting, et 20€ pour des animations sportives spécialisées comme le rafting et canyoning ; de même qu'une cotisation de 20€ finançant les projets annuels sera réclamée pour un projet artistique ou musical. Cette participation ne couvrant pas la totalité du montant de la sortie, le reste à régler est pris en charge par le SIEJ, d'où la nécessité d'un budget consacré à ce type de dépenses.

10. Evaluation

L'évaluation est primordiale car elle permet de vérifier la cohérence et la pertinence des actions menées auprès des jeunes, si celles-ci correspondent bien à leurs attentes, ainsi qu'à celles du PEDT et du projet pédagogique. Elle permet également de proposer d'éventuelles adaptations, modifications ou corrections, ou de conserver certaines animations en adéquation avec les centres d'intérêt des jeunes. Enfin, elle permet de vérifier la qualité de travail réalisé auprès du public adolescent.

Pour se faire, l'animateur et l'équipe encadrante dispose d'outils, eux-mêmes susceptibles d'évoluer :

- Des outils quantitatifs : listing journaliers, listing de participation aux animations, aux sorties, nombre de fiches projet ;
- Des outils qualitatifs : rédaction du règlement intérieur, sondages, murs d'expression, implication des adolescents dans l'Accueil Jeunes, dans les animations, les sorties, les projets, comportement des jeunes accueillis.

Des temps d'échange formels seront bien évidemment instaurés pour recueillir la parole des jeunes, en plus des temps de discussion informelle où l'animateur et l'équipe encadrante est à l'écoute des ressentis des adolescents accueillis.

Ce projet pédagogique a été rédigé en concertation avec les jeunes.

11. Annexes

- Règlement intérieur SIEJ
- Exemple de programme
- Exemple de carte mentale

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024-2025



Le Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse (SIEJ) est un regroupement des communes de Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, Saint-Jacques d'Atticieux, Serrières et Vinzieux. qui ont décidé de mener ensemble une politique commune en faveur de la Jeunesse

Qu'est-ce que l'Accueil Jeunes ?

**POUR LES
14-17 ANS**

les vendredis
de 16h à 22h

Un accueil
libre

et pendant
les vacances

Des
sorties fun

Des
projets
(séjours...)

Des
animations
sportives

Une salle
des jeunes
à Peaugres

Des
sorties
culturelles

encadré par Audrey SEGURA

06.69.54.62.35

ados@siej.fr

Audrey Animatrice Jeunesse SIEJ
animjeunessiej
animjeunessiej

A travers cet accueil Jeunes, le SIEJ souhaite transmettre aux ados les valeurs de :

EMANCIPATION

CITOYENNETÉ

SOLIDARITÉ

Pour encourager les jeunes à prendre des initiatives, développer leur autonomie, les soutenir et les accompagner dans leur démarche de projet.

Pour les impliquer dans la vie collective de l'accueil, les encourager à développer un esprit critique et les inciter à exprimer leurs souhaits, leur opinion et à les défendre.

Pour favoriser l'entraide, sensibiliser les jeunes au handicap et les impliquer dans la vie associative locale.

L'Accueil Jeunes respecte la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs et est agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Ardèche.

Difficultés de mobilité ?

Pour aller à L'Accueil Jeunes ou aux animations, il est possible de s'y rendre par ses propres moyens ou de demander à l'animateur référent de venir le chercher en minibus au lieu de RV déterminé ensemble la veille de l'animation de leur choix.

L'animateur ou les éventuels accompagnateurs peuvent être amenés à utiliser leur véhicule personnel. Si vous vous opposez à ce que votre enfant soit transporté dans ce type de véhicule, vous devez le notifier lors de son inscription.

Prise en charge et responsabilité

Les jeunes sont sous la responsabilité de l'animateur dès leur arrivée à l'Accueil Jeunes ou leur prise en charge en minibus. Ils ne le sont plus dès lors qu'ils quittent l'Accueil Jeunes ou qu'ils sont déposés en minibus au point de RV.

Sécurité et maladie

En cas d'accident survenu durant une activité ou un temps d'accueil, l'animateur référent est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires. Si chaque participant est couvert par l'assurance responsabilité civile de l'organisateur, il vous est toutefois conseillé de souscrire une assurance individuelle accident pour votre enfant.

En cas de maladie, aucun médicament ne sera administré sans ordonnance ou certificat médical.

L'inscription pour l'année est demandée à tout jeune qui fréquente l'accueil régulièrement, qui souhaite participer à une activité ou qui est impliqué dans un projet du SIEJ.

Seront demandées :

- une fiche de renseignement comprenant une autorisation parentale ;
- une adhésion de 15€ au SIEJ ;
- une cotisation annuelle fixée en fonction du quotient familial CAF :

Quotient familial	0-700	701-1000	1001-1400	1401 et +
Tarif cotisation	10€	20€	30€	40€

Peut être demandée une participation financière spécifique en fonction des animations programmées, participation à régler le jour de la sortie.

Une quittance (coupon numéroté du Trésor Public) est remise contre encaissement en espèces ou par

Fait à

Signature du participant

Signature des parents ou responsables légaux

Le



DU 13 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE

**VENDREDI 13
SEPTEMBRE**
L'Accueil Jeunes
is BACK !!!
PEAUGRES
Accueil libre
16h-22h

**VENDREDI 20
SEPTEMBRE**
Inauguration du centre de
loisirs du SIEJ à PEAUGRES
ou Quelques p'Arts
spectacle de rue
à ANNONAY
Accueil libre
16h-22h

**VENDREDI 27
SEPTEMBRE**
Soirée Cinéma
avec Répit et Partage
PEAUGRES
Accueil libre
17h-22h

**MERCREDI 2
OCTOBRE**
Marche bleue
intergénérationnelle
ANNONAY
Accueil libre
14h-17h

**VENDREDI 4
OCTOBRE**
PEAUGRES
Accueil libre
16h-22h

Si tu n'as pas de moyens de locomotion, l'animatrice vient te chercher en minibus au lieu de RV déterminé ensemble la veille de l'animation de ton choix

**SAMEDI 5
OCTOBRE**
Course partagée du
Boulieu Trail
avec Répit et Partage
BOULIEU
Accueil libre
14h-17h

**MERCREDI 9
OCTOBRE**
Café Philo
Espace Info Jeunes
ANNONAY
Accueil libre
14h-18h

**VENDREDI 11
OCTOBRE**
PEAUGRES
Accueil libre
16h-22h

**MERCREDI 16
OCTOBRE**
Atelier Molky'zz
Santé mentale - Bien-être
Espace Info Jeunes
ANNONAY
Accueil libre
14h-18h

**VENDREDI 18
OCTOBRE**
PEAUGRES
Accueil libre
16h-22h

